

Deux arrestations après la violente séquestration d'un militant LGBTI à Marseille

Par [Margaux Boddaert](#) — 10 mars 2017 à 11:43 (mis à jour le 13 mars 2017 à 12:15)

Zak Ostman. Photo DR

Zak Ostman, militant LGBTI et réfugié algérien a été séquestré vendredi 3 mars et pendant près de 48 heures par deux hommes à Marseille. Il est passé à tabac et violé jusqu'à ce qu'il puisse s'échapper à l'aide de policiers, le dimanche 5 mars.

• Deux arrestations après la violente séquestration d'un militant LGBTI à Marseille Il est 22h30, vendredi 3 mars, quand Zak Ostmane, réfugié en France depuis trois ans, sort boire un verre au Polikarpov Bar dans le premier arrondissement de Marseille. Membre fondateur de l'association [Shams France](#), qui vient en aide aux jeunes LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bisexuel-les, Trans, Intersexes) maghrébins, il a pour habitude d'être méfiant lorsqu'il sort de chez lui. Déclaré *persona non grata* en Algérie pour son engagement en faveur de la dépénalisation de l'homosexualité, il est toujours prudent, même dans le pays du mariage pour tous. Une gorgée dans son verre, resté posé sur une table, le fait perdre toute conscience, raconte-t-il à *Libération* ; il soupçonne l'utilisation de drogue. Emmené par deux hommes dans une chambre d'hôtel, le jeune homme de 35 ans ne s'attendait pas à vivre un tel enfer. Après lui avoir proposé de la bière et de la coke, que Zak refusera, ses deux agresseurs présumés lui assènent des «coups sur le visage», avant de le violer sur le rebord du lit. *«Les coups s'enchaînent, je ne comprends pas ce qu'il m'arrive. Les deux hommes, qui ne parlaient pas bien français, me demandent d'aller me laver, et à mon retour, ils recommencent.»* Ils lui disent être des militaires de la légion étrangère. De minuit à 5 heures du matin, ils le dépouillent : carte bleue, iPhone 6 +, chaîne en or. Mais les agresseurs ne s'arrêtent pas là : *«Ils s'emparent d'un drap blanc, m'attachent à une chaise avant de me passer à tabac»*, raconte-t-il. Ce n'est qu'après qu'ils sortent un couteau, le pointent sous sa gorge avant de l'avertir *«si tu ne te tais pas, je te tue»*. La journée du samedi sera tout aussi longue, mais plus calme pour Zak, qui les suppliera de le laisser partir. Les deux hommes le retiennent dans la chambre d'hôtel, cette fois-ci sans violence, jusqu'au dimanche matin. Vers 12 heures, il aperçoit une voiture de police municipale à travers la fenêtre, l'un de ses ravisseurs dort encore, l'autre est parti dans une chambre à côté. *«A ce moment-là, on se croirait dans un film de psychopathes, mais je me suis dit soit je reste ici et ils me tuent, soit je tente le tout pour le tout»*, nous explique-t-il. Il ouvre la fenêtre, crie au secours en direction des policiers, qui parviennent à le récupérer et à arrêter les suspects.

Il passera la journée du dimanche à l'hôpital, entouré de policiers qui prendront sa déposition et sa plainte au soir. Zak Ostmane est désormais suivi par deux psychiatres. Roué de coups, le visage tuméfié, il informe lundi ses proches sur la plateforme Facebook, avant que son association Shams ne condamne les faits jeudi.

Une information judiciaire ouverte

Zak Ostmane indique avoir porté plainte au commissariat du 2^e arrondissement. Le parquet de Marseille confirme l'ouverture d'une information judiciaire pour cinq chefs d'accusation : viol, séquestration, vol aggravé, violences aggravées et extorsion. Les deux suspects ont été mis en examen et placés en détention provisoire. Aucune précision n'a été communiquée sur l'identité des ravisseurs. Mais selon les informations du [Parisien](#), il s'agirait de deux déserteurs de la Légion Etrangère.

C'est dans ce contexte que SOS Homophobie a décidé de soutenir Zak Ostmane et envisage de se constituer partie civile auprès du jeune homme, qui nous indiquait *«ne pas avoir les moyens de se payer un avocat»*. Véronique Godet, co-déléguée de l'association dans la région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur), précise par mail que *«l'agression est homophobe, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. L'homophobie, rappelons-le, est la haine raisonnée contre le LGBT et sa manifestation a pour but la destruction morale ou physique de l'autre. La justice*

doit prendre le relais et s'exercer rapidement». L'association espère pouvoir inclure des circonstances aggravantes d'homophobie aux cinq chefs d'accusation.

Selon l'avocat de l'un des deux prévenus, Me Gaëtan Poitevin, *«il n'y a aujourd'hui pas d'éléments scientifiques qui prouvent le guet apens*». Les deux accusés, un Irlandais et un Chilien, étaient en mission à Djibouti début février, avant de désertir le camp dans lequel ils s'étaient établis quelques jours plus tard. Selon l'avocat, son client reconnaît les faits de violences aggravées et d'extorsion, mais pas le viol. Son client, celui décrit par Zak Ostmane comme étant le plus jeune, *«n'avait pas la volonté de casser du gay*», excluant toute attaque au caractère homophobe. Les deux hommes sont actuellement placés en détention provisoire aux Baumettes à Marseille, où des expertises psychiatriques sont en cours, selon la défense.

Un militant engagé pour les droits des homosexuels

Journaliste free-lance, mais avant tout militant, Zak Ostmane a trouvé refuge en France depuis trois ans. Il est arrivé le 9 juillet 2014, après des menaces de mort à son encontre en Algérie. D'origine kabyle et farouche opposant au gouvernement d'Abdelaziz Bouteflika, il a publié en 2013 [un manifeste](#) contre la pénalisation de l'homosexualité en Algérie (les articles 333 et 338 du Code pénal condamnent les homosexuels à 2 à 5 ans de prison ferme). En guise de statut sur Facebook, le militant tire la sonnette d'alarme : *«Ce manifeste est un pamphlet en faveur des droits de la communauté LGBT en Algérie, car le silence et la complaisance ont toujours été des facteurs révélateurs de grandes tragédies humaines.»* Non soutenu par les élites algériennes, il décide de partir vers la France, sans pour autant abandonner son combat. En 2016, il a coécrit avec Ludovic-Mohamed Zahed un ouvrage pour dénoncer les tortures à l'encontre des homosexuels pendant la guerre civile en Algérie, entre 1992 et 2007. *Genre interdit : Nos années noires, entre totalitarisme & obscurantisme. Mes luttes, ma liberté, mon exil* raconte l'histoire de celui qui se dit laïc, dans un pays où aucun droit n'est accordé aux personnes LGBTI. Il est le premier homosexuel à avoir, depuis le sol algérien, déclaré publiquement son orientation sexuelle et revendiqué son droit à vivre dignement dans la différence.

«Je ne veux pas avoir que le silence»

Mais sa situation ne s'améliore pas pour autant. Selon lui, *«l'histoire se répète, alors que des personnes ont ramé pour avoir de tels droits*». La montée des extrémismes l'inquiète, surtout pour un homme qui prône le multiculturalisme : *«J'ai peur pour la France, elle mérite mieux*», dit Zak Ostmane qui conclut : *«C'est horrible de n'avoir droit qu'au silence... Moi je ne veux pas avoir que le silence.»*

Ce type d'agression sexuelle rappelle que les LGBTI sont toujours davantage touchés, malgré des avancées sociales en termes de législation. L'association [SOS Homophobie](#), via sa porte-parole Virginie Combe, *«dénonce avec fermeté la violence et le caractère homophobe d'une telle agression*». [Selon le dernier rapport](#) de l'organisation, en 2015, 750 témoignages de gayphobie ont été recensés, dont 14% ont donné lieu à des agressions physiques, soit un cas sur sept.

Article mis à jour le lundi 13 mars à midi, après la réponse de l'avocat de l'un des deux prévenus

[Margaux Boddaert](#)